



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ETAT

Services de l'État

Une Direction générale pour permettre au Canton de réussir sa transition numérique

Coordonner la mise en œuvre de la stratégie numérique cantonale et accompagner la transformation numérique des services de l'administration: c'est la nouvelle mission que le Conseil d'État confie à la Direction des systèmes d'information (DSI), dès le 1^{er} juillet 2019. Pour répondre aux exigences de ce dossier phare du Programme de législature 2017-2022, la DSI - rattachée au Département des infrastructures et des ressources humaines (DIRH) - deviendra ainsi une Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI), et son équipe dirigeante sera complétée par un(e) délégué(e) au numérique.

Pour répondre aux enjeux de la transition numérique de la société, le Conseil d'État a décidé de transformer la Direction des systèmes d'information (DSI) en une Direction générale du numérique et des systèmes d'information (DGNSI), qui assumera une nouvelle mission publique : coordonner et soutenir la mise en œuvre de sa stratégie numérique afin d'accompagner les citoyennes et les citoyens du canton, ainsi que les entreprises et les partenaires institutionnels dans la transition qui les mènera vers la société de demain. A noter que la mise en place de la future Direction générale n'aura pas d'incidence sur les compétences métiers des différents services de l'Etat de Vaud.

La nouvelle DGNSI sera effective au 1^{er} juillet. Cette évolution s'inscrit dans le prolongement d'un vaste programme de transformation que la DSI a engagé depuis plusieurs mois afin de mieux répondre aux enjeux d'un environnement technologique en mutation rapide. Elle permet aussi de capitaliser sur son expérience d'un rôle transversal et ses connaissances technologiques. Depuis plusieurs années, la DSI a également développé des compétences fortes en matière de sécurité, notamment par la mise en place d'un Security Operation Center (SOC), qui fait d'elle un service à la pointe dans ce domaine.

Rappelons que la Direction des systèmes d'information assume à ce jour deux missions internes à l'administration cantonale. Il s'agit, d'une part, d'assurer la

disponibilité des moyens informatiques et de télécommunications nécessaires quotidiennement au bon fonctionnement de l'administration cantonale et, d'autre part, de mettre en œuvre, avec les services bénéficiaires, des solutions contribuant à rendre les processus de cette administration plus simples et plus efficaces, pour elle-même et pour les usagers. Le volet numérique qui lui sera prochainement confié étendra son périmètre d'action vers l'extérieur.

Pour permettre à la jeune Direction générale de remplir sa nouvelle mission, un(e) délégué(e) au numérique sera nommé(e) et rejoindra son collègue de direction. La personne fonctionnera à la tête d'une équipe qui aura la charge de développer et de coordonner le dialogue en matière numérique avec la Confédération, les cantons, les communes et les différents partenaires institutionnels. Elle coordonnera également la mise en place d'une politique de la donnée conforme aux principes de protection des données personnelles et de sécurité. Il s'agira enfin de favoriser, au sein de l'Administration cantonale vaudoise, le développement d'une culture du numérique, fondée sur les principes définis dans le cadre de la stratégie du Conseil d'Etat.

La future DGNSI sera dirigée par l'actuel chef de service de la DSI, Patrick Amaru.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 mars 2019

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DCIRH, Patrick Amaru, directeur général du numérique et des systèmes d'information